

MARCHE DE LA CONDAMINE

« De quoi marcher sur la tête avec ce marché ! »

1^{er} épisode :

Pendant des années tout le monde entend parler d'un projet de restructuration du marché avec d'importants travaux. Cela est confirmé par les candidats aux élections communales, , qui en ont la ferme volonté. Mais en attendant les travaux, l'on constate que rien n'est fait pour attribuer des cabines ou des espaces vides ; évidemment il n'est pas possible pour la Mairie de passer des contrats commerciaux dans ces conditions d'incertitude. le marché donne le sentiment d'abandon et le public le déserte peu à peu...car il faut attendre le vote du budget correspondant à ces importants travaux ; or, les dates de commencement des travaux sont sans cesse repoussées ;

2^{ème} épisode :

Au moment du budget rectificatif, faute à la crise, il n'y a plus l'argent pour faire d'importants travaux ; comme si cela ne pouvait pas être anticipé quelques mois plus tôt au lieu de laisser tout le monde dans l'illusion ?

On peut d'ailleurs se demander si la vie du marché ne dépend que des travaux ? Et là « *on peut toujours courir* » pour le marché ! En quelques jours, comme pour les projets du CHPG, on passe du tout au rien... mais on nous dit très rapidement pour apaiser les nostalgiques du marché, qu'il faut attendre car un projet d'aménagement pour le marché est à l'étude !

3^{ème} épisode :

Soudain les groupes politiques réagissent et toutes les institutions parviennent à « se mettent d'accord », comme si les solutions venaient de surgir... Il était d'usage que personne ne traite des sujets qui concerne le domaine communal ; cette fois la solidarité s'impose et de manière « *inédite* », Gouvernement, Conseil National et Mairie, communiquent sur ce sujet. C'est le mot employé lors de la conférence de presse du mardi 8 novembre. L'on nous annonce en fait, de manière exclusive, ce que tous les compatriotes qui fréquentent le marché, l'U.C.A.M et des membres de SYNERGIE MONEGASQUE, savent, pensent, imaginent depuis longtemps, à travers des solutions élémentaires telles que : *attribuer au plus tôt les cabines vides, augmenter le nombre de cabines, mieux exploiter les espaces extérieurs en supprimant ceux qui ne servent à rien, utiliser la mezzanine pour une enseigne locomotive, mettre aux normes les chambres froides, étendre les horaires d'ouverture, favoriser les produits locaux et bio, faire des espaces de dégustation, diversifier les produits, ré-introduire des petits métiers...*

4^{ème} épisode :

1,5 Millions, auparavant introuvables, sont débloqués; les travaux qui ont commencé la veille de la conférence de Presse seront faits avec le moins de nuisance possible, avec pour échéance mai 2012.

Les commerçants sont enfin informés lors d'une réunion dans la même semaine.

Toutes ces décisions du Gouvernement sont très appréciables.

Tout le monde ne peut que se féliciter de cette concertation et des solutions trouvées, mais on ne peut que regretter que celles ci ne soient pas survenues plus tôt.

L'on ne peut que se réjouir que des élus aient porté ce sujet sur « *la place publique* » du marché !

SYNERGIE MONEGASQUE approuve ces décisions et encourage tous les acteurs à concrétiser ces souhaits :

- *SYNERGIE MONEGASQUE a toujours considéré que l'attractivité de ce marché ne résidait pas uniquement dans des modifications architecturales et dans l'engagement d'importantes dépenses ; en effet à moindre frais, les aménagements doivent permettre d'accueillir de nouveaux commerçants*
- *Les commerçants anciens et nouveaux doivent bénéficier de moyens adaptés pour bien fonctionner, mais en contrepartie, ils doivent démontrer leur motivation.*
- *Les espaces pourraient être loués pour une année afin de vérifier l'efficacité du commerçant, sauf dans le cas d'importants investissements mobiliers et de décoration.*
- *L'offre doit être diversifiée, de qualité et à des prix compétitifs aux autres marchés régionaux.*
- *Des commerçants monégasques ou locaux pourraient rechercher à travers des accords, un partenariat avec les enseignes locales, Carrefour et Casino, pour vendre au marché des produits spécialisés.*
- *L'extension des horaires ne peut concerner que certains types de commerces, ce qui nécessite un regroupement de ceux ci ; il ne peut être imposé à tous les commerçants de rester ouvert jusqu'à 19h*
- *Le problème du stationnement reste un obstacle ; certains pensent que le marché est mort du jour où le stationnement a été supprimé sur la place ; certes la concurrence de la grande distribution l'a achevé.*

Contrairement à ce qui est raconté depuis la construction de ce parking, qui reste insuffisant en capacité, personne ne sera convaincu que le parking de la Condamine est une solution, même avec le tapis roulant...

Nous suggérons :

D'une part, que quelques stationnement en épis soient insérés dans l'arrondi et que quelques autres soient possibles le long de l'avenue du port, mais que ceux ci ne puissent être utilisés que le matin jusqu'à 14 heures. Bien que peu nombreux ils complèteraient ceux du parking souvent complet en milieu de matinée.

D'autre part, que le stationnement au delà de 2 heures soit particulièrement majoré afin d'être dissuasif pour faciliter une meilleure rotation des véhicules.

- *La consultation des commerçants doit être faite de manière régulière dans l'avenir.
Tous les membres ont entendu les commerçants exprimer leur malaise n'étant pas consulté et ignorant jusqu'à ce mois ce qui allait être décidé.*

- *Enfin, il a été pris conscience que des espaces dont le jeux de boule ne servaient à personne. Les personnes qui disaient que cet espace devait être utilisé par le maraicher n'étaient pas écoutées ; maintenant la fontaine va être déplacée.
Il serait préférable de prendre davantage en compte les avis de ceux qui fréquentent le marché, plutôt que de payer des cabinets consultants...*

Confiants, nous pensons que ce marché va marcher !